

POLLINIS

POLLINIS EST UNE ONG INDÉPENDANTE ET SANS BUT LUCRATIF QUI AGIT POUR LA PROTECTION DES ABEILLES DOMESTIQUES ET SAUVAGES, ET POUR UNE AGRICULTURE QUI RESPECTE TOUS LES POLLINISATEURS. FINANCÉE EXCLUSIVEMENT GRÂCE AUX DONS DES CITOYENS, POLLINIS EST UNE ASSOCIATION LOI 1901 SANS BUT LUCRATIF.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



ÉDITO

5 ANS : POLLINIS FRANCHIT UNE ÉTAPE CRUCIALE GRÂCE À VOUS



Chers donateurs, chères donatrices,

«*Peu importe qu'un début soit modeste : ce qui est bien fait au départ est fait pour toujours*», écrit Henry David Thoreau dans *La désobéissance civile*. Toute l'équipe de POLLINIS vient de franchir avec fierté le cap des cinq ans d'existence de l'association, grâce à l'engagement sans faille de nos sympathisants. Votre soutien financier nous permet de poursuivre activement, ensemble, ce combat

vital pour les pollinisateurs, notre agriculture et l'avenir de nos enfants.

Notre cible : les pesticides

En cinq ans, POLLINIS a grandi et s'est structurée avec un maximum d'efficacité. La cible principale de notre combat pour les abeilles reste la lutte contre les pesticides et, parmi eux, les néonicotinoïdes. Ce combat, nous l'avons mené avec succès en France (où ils devraient être interdits à partir de septembre 2018) et nous le poursuivons à Bruxelles, dans la lignée de la conférence que nous venons d'organiser au Parlement européen, au cours de laquelle cinq scientifiques internationaux ont pu alerter les eurodéputés sur le danger de ces insecticides (voir page 6).

Sauver les abeilles locales

Il faut débarrasser l'agriculture de tous les tueurs d'abeilles, mais il faut aussi préserver nos abeilles locales contre d'autres maux, notamment les importations massives d'abeilles non-endémiques et l'hybridation néfaste qui en résulte. Ce précieux patrimoine, façonné pendant des millions d'années au contact de nos climats et de nos fleurs, est en train de disparaître.

Une tribune à Bruxelles

L'équipe de POLLINIS, épaulée par des conservatoires d'abeilles noires ou d'autres abeilles locales d'Europe, a mené cette année une grande campagne de mobilisation sur ce thème. Nous avons réussi à mobiliser des eurodéputés pour qu'ils déposent les amendements que nous proposons : début 2018 nous saurons s'ils ont été votés. En attendant, pour la première fois, nos abeilles locales ont eu une tribune à Bruxelles. C'est déjà une belle première victoire ! Rien de tout cela ne serait possible sans votre soutien.

Merci.

Clément REMY, Président de POLLINIS

SOMMAIRE

**FOCUS 2017 - CONFÉRENCE SUR
LES NÉONICOTINOÏDES : POLLINIS SONNE
L'ALARME À BRUXELLES 6**

2017 EN QUELQUES CHIFFRES..... 9

**CETTE ANNÉE, ENSEMBLE,
NOUS AVONS..... 10**

1 QUI SOMMES-NOUS ? 13

- **Notre combat** : une agriculture durable, respectueuse des pollinisateurs..... 13
 - **Notre histoire** : une association citoyenne 13
 - **Nos valeurs** : les citoyens au cœur du débat et une indépendance absolue..... 14
- POLLINIS EN CHIFFRES-CLÉS..... 15**

2 COMMENT TRAVAILLONS-NOUS ? 17

- Une action militante organisée en 4 pôles..... 17
- Une équipe compétente et motivée..... 18

3 CE QUE NOUS FAISONS 21

**LUTTER CONTRE LES PESTICIDES
TUEURS D'ABEILLES 21**

NOS ACTIONS

- Charte présidentielle 21
- Interdiction des néonicotinoïdes en France et en Europe 22

**SE BATTRE POUR LA SAUVEGARDE
DE L'ABEILLE NOIRE ET
POUR UNE APICULTURE DURABLE 23**

NOS ACTIONS

- Protection juridique des conservatoires..... 23
- La FEEdCAN..... 23
- La Vallée de l'abeille noire..... 24
- Lutte contre le frelon asiatique 24

**AGIR POUR ENRAYER LE DÉCLIN
DES POLLINISATEURS SAUVAGES 26**

NOS ACTIONS

- Initiative citoyenne européenne 26
- Soutien au réseau Apiformes..... 26
- Événements et rencontres citoyennes 26

4 NOTRE COMMUNAUTÉ 27

5 BILAN FINANCIER 29

- Compte d'emploi des ressources..... 29**
- Nos ressources : uniquement des dons particuliers 29
 - La bonne utilisation des dons 30
- Compte de résultats 30**
- Les dons des particuliers : la garantie de notre indépendance absolue 31
- Bilan simplifié..... 31**
- Confidentialité et sécurité 31

6 POLLINIS DANS LES MÉDIAS 33

FOCUS 2017

CONFÉRENCE SUR LES NÉONICOTINOÏDES : POLLINIS SONNE L'ALARME À BRUXELLES

Alors que la Commission revoit la législation sur les tueurs d'abeilles, POLLINIS réunit au Parlement européen cinq scientifiques qui soulignent la gravité et l'urgence de la situation.



Souligner l'urgence de la situation pour pousser les instances européennes à agir : tel était l'objectif de cette conférence organisée par POLLINIS et parrainée par l'eurodéputé Éric ANDRIEU.

Tirer le signal d'alarme et proposer des solutions au plus près des instances de décision politique : le mardi 7 novembre 2017, POLLINIS a saisi l'occasion de mettre en œuvre une nouvelle fois cette stratégie en organisant dans les locaux du Parlement européen de Bruxelles la conférence «*Néonicotinoïdes : vers une interdiction totale ?*». Le timing de cet événement ne devait rien au hasard. L'EFSA, l'autorité sanitaire européenne, s'apprêtait en effet à publier un rapport d'étude sur cette famille d'insecticides et la Commission allait soumettre au vote des États membres une proposition législative sur les néonicotinoïdes, responsables avérés de l'hécatombe que subissent depuis trois décennies les pollinisateurs.

POLLINIS a donc réussi un tour de force en réunissant à la tribune cinq scientifiques internationaux qui ont tous souligné la gravité et l'urgence de la situation. Étaient notamment présents **Caspar HALLMAN** et **Hans DE KROON** de l'université Radboud (Pays-Bas), dont l'étude consacrée à la disparition des

insectes ailés a recueilli un écho considérable autour du monde, bien au-delà des cercles universitaires et associatifs. Il faut dire que les résultats de cette étude sont effrayants : les populations d'insectes ailés ont diminué de 75 % en seulement 27 ans dans les zones soit-disant protégées d'Allemagne, et par extrapolation dans toute l'Europe.

DES PRATIQUES TOXIQUES

Revenant sur les résultats de leur étude, Caspar HALLMANN et Hans DE KROON ont insisté dans un second temps sur l'urgence d'agir au plus vite : «*un tel déclin appelle une action immédiate, et le principal suspect à ce stade sont les pratiques agricoles*», a notamment souligné le professeur de Kroon.

Professeur à l'Université de Berne en Suisse et président du groupe de travail sur les services écosystémiques, l'agriculture et les néonicotinoïdes au Conseil consultatif des sciences académiques européennes (EASAC), **Peter NEUMANN** leur a emboité le pas en



L'organisation de cette conférence a également permis à POLLINIS d'illustrer et relayer son appel à l'interdiction totale des néonicotinoïdes sur l'ensemble du territoire européen.

listant les nombreux impacts nocifs des pesticides néonicotinoïdes – et ce même à des doses très faibles – sur les insectes pollinisateurs et l'environnement en général: « nous avons aujourd'hui plus de 550 études qui montrent que l'usage prophylactique généralisé des néonicotinoïdes a des impacts sévères sur des organismes non ciblés apportant des services écosystémiques importants tels que la pollinisation ou le contrôle naturel des ravageurs. Il faut donc agir maintenant. »

Également présent, **Jean-Marc BONMATIN**, vice-président de la Task Force on Systemic Pesticides et chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), a rappelé que preuve était désormais faite que les néonicotinoïdes affectent non seulement les insectes mais aussi les invertébrés, les oiseaux et les mammifères, élargissant le spectre des impacts négatifs à la santé humaine. Il a également insisté sur un phénomène en pleine expansion: la résistance des ravageurs aux pesticides. « L'usage actuel des néonicotinoïdes n'est pas durable, il faut les réduire drastiquement

ou les interdire, d'autant que des alternatives efficaces existent, comme la Protection intégrée des cultures (PIC) ou l'agriculture biologique. »

Fabio SGOLASTRA, chercheur en entomologie à l'Université de Bologne et membre de plusieurs groupes de travail de l'EFSA sur la santé des abeilles, a quant à lui souligné les dangers de l'« effet cocktail » résultant du mélange des différents produits utilisés et renforçant la mortalité des abeilles. À rebours de la méthode « traditionnelle » qui consiste à analyser séparément chacun des composants, Fabio SGOLASTRA préconise ainsi de tester les combinaisons de pesticides susceptibles de se produire dans les paysages agricoles et inclure également plusieurs espèces d'abeilles dans les schémas d'évaluation des risques environnementaux. Un combat qui est encore loin d'être gagné: tel qu'il est conçu à l'heure actuel, « le moratoire partiel sur les pesticides néonicotinoïdes n'est pas en accord avec la science », déplore ainsi Fabio SGOLASTRA.

FOCUS 2017 CONFÉRENCE SUR LES NÉONICOTINOÏDES (SUITE)

CHANGER DE MODÈLE

Au terme de ces interventions, **Nicolas LAARMAN**, délégué général de POLLINIS, a souligné la nécessité de relayer ces constats scientifiques dans le champ politique et de faire entendre la voix des citoyens pour imposer un changement de cap : « au-delà des dégâts sur la biodiversité et l'environnement, il ressort que notre système alimentaire est en danger. C'est maintenant au politique de prendre le relais. Il faut de toute urgence amorcer la transition du système agricole productiviste vers l'agroécologie. Les néonicotinoïdes doivent être interdits et remplacés, non pas par d'autres molécules chimiques toxiques, mais par des pratiques agronomiques et organisationnelles qui existent déjà et qui ont fait leurs preuves. »

L'eurodéputé **Eric ANDRIEU**, qui parrainait cette conférence, a conclu l'événement en demandant « l'interdiction pure et simple des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles en Europe et une stricte application du règlement européen 1107/2009 en matière d'homologation des produits phytosanitaires. » Il a, par ailleurs, souligné l'urgence de combler le vide juridique afin de pouvoir faire condamner le cas échéant « les multinationales de l'agrochimie, coresponsables du dépeuplement de l'abeille. » Il a, enfin, insisté sur la nécessité de changer de modèle agricole : « ne nous y trompons pas, le déclin des abeilles est symptomatique d'une vision à court terme et intensive de l'agriculture qui n'a que trop duré. À l'heure où le débat sur la future PAC post-2020 a commencé, nous avons besoin d'une réforme en profondeur de la future PAC et d'un changement de modèle agricole, favorisant la diversification des productions, limitant les intrants chimiques et par là même préservant les abeilles, la biodiversité et avec elle l'avenir de nos agriculteurs. »

Un appel qui fait écho au constat dressé par le délégué général de POLLINIS : « au-delà d'une interdiction des néonicotinoïdes, nous appelons à un changement de paradigme agricole et à une nouvelle Politique Agricole Commune, adaptée pour soutenir la transition vers de nouveaux modèles agronomiques et organisationnels.

Nous appelons aussi à une réorientation de la recherche publique en faveur des alternatives non chimiques et à la création d'un fonds de transition destiné à soutenir et accompagner les agriculteurs dans le changement de leurs techniques de production. »

À LIRE

Les actes de la conférence « **Néonicotinoïdes : vers une interdiction totale** » sont publiés en français et en anglais sur notre site internet. Un document complet, facile d'accès, destiné à appuyer sur des bases scientifiques notre message auprès du Parlement européen comme de la Commission, tout au long de l'examen des projets de lois et de réglementation sur l'interdiction des néonicotinoïdes et autres insecticides.

<http://www.pollinis.org/wp-content/uploads/2018/07/ACTES-DE-CONFERENCE-NEONICOTINOIDES-FINAL.compressed.pdf>



2017 EN QUELQUES CHIFFRES



**+ 1,2 MILLION
DE SIGNATURES**

remises au Conseil de l'Union européenne
et à la Commission pour une interdiction
totale des néonicotinoïdes en Europe.

**12 AMENDEMENTS
DÉPOSÉS AU PARLEMENT
EUROPÉEN**

pour une interdiction totale
des pesticides tueurs
d'abeilles
en Europe et la protection
des races locales d'abeilles.

5

**SCIENTIFIQUES
INTERNATIONAUX**

invités au Parlement
européen de Bruxelles
pour présenter
leurs recherches
sur la toxicité
des néonicotinoïdes.

15

**CAMPAGNES
NATIONALES ET
EUROPÉENNES**

d'information
et d'action
en faveur de
la protection des abeilles
et d'une agriculture
respectueuse de
l'environnement
et des pollinisateurs.

40

**ASSOCIATIONS
EUROPÉENNES
ENGAGÉES**

aux côtés
de POLLINIS
pour
la protection
des abeilles
locales.



4 574

SPÉCIMENS D'ABEILLES SAUVAGES,

appartenant à 195 espèces, collectés
et identifiés grâce au programme scientifique Apiformes, financé
par nos sympathisants.

CETTE ANNÉE, ENSEMBLE...

NOUS AVONS LUTTÉ CONTRE LES PESTICIDES TUEURS D'ABEILLES



Les pesticides, premiers responsables de la disparition massive des abeilles.

► **Pour faire entendre la voix des citoyens qui demandent une interdiction totale des néonicotinoïdes en Europe**, POLLINIS a remis sa pétition #StopNéonics signée par plus d'1,2 million de citoyens au Conseil de l'Union européenne et à la Commission. L'association a aussi fait adopter plusieurs amendements qui seront soumis au vote des députés début 2018.

► **Afin de relayer les résultats des recherches scientifiques indépendantes sur les dégâts des néonicotinoïdes**, POLLINIS a organisé au Parlement européen de Bruxelles une conférence réunissant cinq scientifiques internationaux, qui ont présenté les résultats de leurs recherches sur la toxicité des pesticides néonicotinoïdes et leurs impacts sur les pollinisateurs, appelant l'Union européenne à prendre des mesures en urgence.

► **Dans le but d'améliorer le processus d'évaluation européen**, POLLINIS a contribué à la saisine de la Commission européenne sur la procédure de réévaluation de la législation européenne sur les pesticides et les résidus de pesticides.

NOUS AVONS COMBATTU POUR LA SAUVEGARDE DE L'ABEILLE NOIRE

► **Pour que les abeilles locales soient juridiquement reconnues et protégées dans les territoires où elles sont installées**, POLLINIS a rédigé et fait adopter sa Déclaration de principe par une quarantaine d'associations et de chercheurs européens.

► L'association a **soutenu et participé au financement de La Vallée de l'abeille noire**, un sanctuaire pour cette abeille locale aujourd'hui menacée, au sein d'un paysage agricole mellifère restauré, et un foisonnant modèle économique et culturel de développement.

► **Afin de sensibiliser les élus locaux et le public à l'importance de la protection de l'abeille noire**, POLLINIS a co-organisé la Fête de l'abeille noire 2017 en Savoie avec la Fédération européenne des Conservatoires de l'abeille noire (FEdCAN).



Visite du Conservatoire de l'abeille noire de Savoie (parc national de la Vanoise) durant la Fête de l'abeille noire, un événement co-organisé par POLLINIS.

NOUS AVONS AGI POUR ENRAYER LE DÉCLIN DES POLLINISATEURS SAUVAGES

- Pour permettre le recensement des abeilles sauvages et sensibiliser les professeurs et les élèves des lycées agricoles à l'importance des pollinisateurs et à leurs impacts positifs sur la qualité des aliments et la qualité des rendements, POLLINIS finance le programme scientifique Apiformes de l'INRA.
- Dans le but de faire adopter des mesures de protection des pollinisateurs sauvages en Europe, l'association a contribué à la consultation publique sur l'Initiative Pollinisateurs de la Commission européenne.
- Pour sensibiliser le public à l'importance des pollinisateurs sauvages, l'association a participé au « Chant des Colibris », un événement organisé à la Villette par le mouvement citoyen des Colibris, avec une exposition et des activités pédagogiques créées par POLLINIS.



Visuel de campagne pour collecter les dons nécessaires au développement du programme scientifique Apiformes de l'INRA.



NOTRE COMBAT

► UNE AGRICULTURE DURABLE, RESPECTUEUSE DES POLLINISATEURS

POLLINIS est une ONG indépendante et sans but lucratif qui agit pour la protection des abeilles domestiques et sauvages.

La disparition des pollinisateurs constitue, à court terme, une grave menace pour la survie de notre écosystème et de notre sécurité alimentaire.

Face à cette situation, POLLINIS milite pour accélérer la transition du système agricole actuel vers une agriculture :

- **durable**, qui respecte tous les pollinisateurs,
- **équitable** et **rentable** pour les agriculteurs,
- **efficace**, capable de couvrir nos besoins alimentaires avec des produits sains tout en préservant notre santé, l'environnement et la biodiversité.

NOTRE HISTOIRE

► UNE ASSOCIATION CITOYENNE

Inquiet des dérives multiples et des méfaits collatéraux de l'agriculture conventionnelle, un petit groupe de citoyens volontaires fonde au printemps 2012 le Conservatoire des fermes et de

la nature. L'idée est alors de créer des fermes écologiques modèles, conservatoires de la biodiversité et outils pédagogiques de transmission de ce patrimoine. En parallèle, l'association commence son travail militant, en concentrant son action sur un danger essentiel et hautement symbolique : la disparition des abeilles et des pollinisateurs sauvages. Une première vidéo-pétition, intitulée *Abeilles, le massacre autorisé*, appelle à l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes ainsi qu'à la révision des procédures d'évaluation des pesticides. L'écho est considérable : la vidéo est vue par plus d'un million et demi de personnes sur internet et la pétition qui l'accompagne est signée par 480 000 personnes en quelques mois (plus d'un million à partir de juin 2015). Au fil de campagnes dont le succès ne se dément pas, l'association indépendante et sans but lucratif change de nom pour mieux mettre en lumière sa vocation à placer la défense des pollinisateurs au cœur de son action. Nous sommes en 2014. POLLINIS est née.



Au cœur de l'action de POLLINIS : les pollinisateurs sauvages, qui fécondent près de 80 % des plantes à fleurs de la planète.

QUI SOMMES-NOUS ? (SUITE)

NOS VALEURS

► LES CITOYENS AU CŒUR DU DÉBAT

L'association estime que l'agriculture et l'apiculture concernent en premier lieu les citoyens : ce sont eux qui financent les aides dont ces secteurs bénéficient et ce sont eux, aussi, qui consomment leurs produits. POLLINIS informe les citoyens et les sensibilise. En portant leur parole sous forme de pétitions auprès des élus et des institutions, **POLLINIS replace les citoyens au centre des débats.**

Pour porter leurs voix et proposer en retour des réformes pragmatiques, nous employons des avocats, des juristes et des scientifiques pour intervenir au cœur du processus législatif à Paris et à Bruxelles. De cette façon, nous ne laissons pas le champ du politique aux seuls lobbies agrochimiques et agro-industriels ou aux associations de professionnels.

Le soutien massif des citoyens confère à POLLINIS sa légitimité dans l'arène politique.

► UNE INDÉPENDANCE ABSOLUE

POLLINIS **refuse toute donation ou subvention** d'organismes publics ou privés et n'est engagée dans aucune activité commerciale. En choisissant de dépendre uniquement des dons des citoyens, POLLINIS jouit d'**une liberté d'action et de parole totale vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.**

EN 2017,
POLLINIS
C'EST :
**1,2 MILLION
DE
SYMPATHISANTS
À TRAVERS
L'EUROPE**

—
**PLUS DE
20 000
DONATEURS
QUI
GARANTISSENT
NOTRE
INDÉPENDANCE**



Pétitions, campagnes, participation aux réunions publiques : POLLINIS mobilise et relaie la voix des citoyens.

POLLINIS EN CHIFFRES-CLÉS



+ 1 MILLION DE SIGNATURES

à travers l'Europe pour
l'interdiction des pesticides
néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles. »



100% D'INDÉPENDANCE

vis-à-vis de tous les pouvoirs
économiques et politiques



TRANSPARENCE

tous nos bilans comptables sont
certifiés par un Commissaire aux comptes.



+12 CAMPAGNES MILITANTES PAR AN

pour informer
les citoyens et agir
pour la protection
des pollinisateurs.

ASSOCIATION LOI 1901

indépendante
et à but
non lucratif.

18 784
DONATEURS
au 31/12/17

+10

PERSONNES MOTIVÉES

et qualifiées : ingénieurs
agronomes, chargés de projets,
chercheurs, juristes, rédacteurs,
chargés du contre-lobbying
à Paris et à Bruxelles.



+1,3 MILLION

DE SYMPATHISANTS À TRAVERS L'EUROPE

2012

CRÉATION DE L'ASSOCIATION

par des citoyens
engagés
et bénévoles



NOTRE SYMBOLE

une abeille sauvage,
pollinisateur complexe
et méconnu, essentiel
à l'agriculture et victime
directe du système
agro-industriel actuel.

100%

DES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

proviennent
des dons de citoyens.



2. COMMENT TRAVAILLONS-NOUS ?

NOTRE ORGANISATION

► UNE ACTION MILITANTE ORGANISÉE EN 4 PÔLES

Pour la défense des abeilles et des pollinisateurs sauvages, l'association a progressivement déployé son action autour de quatre pôles :

→ ÉTUDES

Nous commandons et rédigeons des études, notes et rapport scientifiques et juridiques autour des pesticides, de leurs effets sur la santé des abeilles et des écosystèmes. Ces documents viennent étayer les arguments avancés par POLLINIS lors de ses campagnes ou de ses activités de contre-lobbying citoyen.

→ CONTRE-LOBBYING POLITIQUE

Nous portons les revendications des citoyens auprès des élus et des institutions. Nous analysons les politiques publiques et formulons des propositions.

→ PROJETS

Nous accompagnons, finançons et faisons connaître des projets agricoles alternatifs pour :

- confirmer la validité des alternatives agricoles auprès des citoyens et des décideurs politiques,
- dégager des modèles potentiellement reproductibles,
- inspirer les agriculteurs grâce à

ces modèles.

→ INFORMATION & COMMUNICATION

Nous informons et sensibilisons les citoyens, les médias et les décideurs politiques via des campagnes de mails, des pétitions, nos réseaux sociaux et communiqués de presse.

CONTRE-LOBBYING : LE CHOIX DE L'EXPERTISE ET DE L'INDÉPENDANCE

Pour que le signal d'alarme des citoyens se traduise par des actes politiques, un relais doit être assuré auprès des pouvoirs exécutifs et législatifs, en France comme en Europe. Face à cette nécessité, et pour ne pas laisser le champ libre aux lobbies de l'agro-industrie et de l'agrochimie, POLLINIS faisait appel jusqu'à présent à des prestataires, avocats ou spécialistes de l'influence. Afin de se mettre à l'abri de tout conflit d'intérêt potentiel et pour ne pas perdre en pertinence sur les dossiers, l'association a choisi cette année une nouvelle stratégie : compter sur ses propres forces.

Notre équipe assure donc la veille du calendrier législatif afin de repérer les moments les plus opportuns pour donner de la voix puis trouver des relais

pour faire passer des amendements. Nous réalisons, pour chaque instance, un mapping des décideurs les plus influents. Enfin, nous établissons un calendrier de contacts, afin de sensibiliser un maximum de parlementaires à la cause des pollinisateurs et les assister dans les recommandations qu'ils doivent relayer auprès de leur commission et de leur chambre respectives. Dans ces contacts, POLLINIS s'efforce d'élargir au maximum le spectre politique afin de ne pas se cantonner aux groupes politiques les plus enclins à entendre son appel et suivre ses recommandations. Cette ouverture, qui se fait dans la clarté et ne nécessite aucune dilution du message que nous portons, constitue pour nous le meilleur gage d'efficacité.

2. COMMENT TRAVAILLONS-NOUS ? (SUITE)

► UNE ÉQUIPE COMPÉTENTE ET MOTIVÉE

À ce jour, notre association emploie neuf salariés et sollicite régulièrement une demi-douzaine de profils professionnels: **ingénieurs agronomes, rédacteurs, chargés de projets, chercheurs, juristes, reporters d'images, graphistes, webmasters et spécialistes du lobbying** à Paris et à Bruxelles...

Notre délégué général **Nicolas LAARMAN**, notre chef de projets **Hacène HEBBAR** et notre directrice de campagnes **Julie PÊCHEUR** continuent à assurer la coordination des actions de l'association. Nous nous appuyons également sur l'expertise de nos ingénieurs agronomes (**Lorine AZOULAI** et **Matthieu LACOURVEYRANNE**), qui assurent la veille de l'actualité scientifique du secteur et enquêtent sur les alternatives agricoles innovantes et durables. **Armand LAMORT**, expert en ingénierie et en droit de l'environnement, continue sa mission sur les pollinisateurs sauvages. **Mark ANDERSON**, titulaire de trois diplômes en droit européen, droit anglais et droit appliqué, reste chargé des relations institutionnelles à Bruxelles. **Valentine BOURRAT**, journaliste reporter d'images, est chargée de communication.

EN 2017, L'ÉQUIPE S'EST RENFORCÉE GRÂCE À DE NOUVEAUX PROFILS

- Juriste spécialisée en droit européen et administration internationale, **Benedicte REITZEL-NIELSEN** a travaillé dans plusieurs cabinets d'avocats en France et à l'étranger avant de créer et diriger deux entreprises. Sa mission chez POLLINIS: assurer la coordination de l'association et orchestrer les campagnes d'information et de mobilisation.
- Docteur en anthropologie sociale et ethnologie, experte des associations issues de la société civile, **Barbara BERARDI-TADIÉ** a rejoint POLLINIS, où elle conduit les actions du pôle Pesticides.
- Diplômée d'HEC Paris et du Centre de Formation des Journalistes (CFJ Paris), journaliste spécialisée dans les questions d'environnement et de protection des peuples autochtones, **Clémentine BONVARLET** occupe désormais le poste de chargée de communication au sein de l'association.
- Titulaire d'un Master 2 en Économie solidaire et logique de marché, **Ngo SRUN** a rejoint l'association en tant qu'administratrice en charge des ressources humaines et des relations donateurs.



Portrait de l'équipe POLLINIS en décembre 2017 au siège de l'association (Paris, rue Saint-Marc).

CETTE ANNÉE ENCORE, L'ASSOCIATION A ÉGALEMENT BÉNÉFICIÉ DE LA PRÉSENCE DE PLUSIEURS STAGIAIRES

- Étudiant à l'École 42, **Jérémy PEPIN** a rejoint le projet «Anti-frelon asiatique» de POLLINIS dans le cadre d'un stage de 6 mois. Contribuant à la mise en place des solutions techniques, électroniques et informatiques pour ce projet, il a également poursuivi des missions de recherche, développement et service informatique au sein de l'association.
- Étudiant en troisième année de master à l'Institut supérieur de l'environnement (ISE), **Nicolas BLANCHARD** a rejoint le pôle «Pollinisateurs sauvages» de POLLINIS pour un stage de trois mois. Ses missions : aider l'équipe à rassembler et populariser les connaissances sur les pollinisateurs, alerter le public sur les espèces en danger en France et construire des argumentaires pour mieux les défendre auprès des élus.
- Étudiante en deuxième année à AgroParisTech, **Alice GENY** a rejoint le pôle Abeilles de POLLINIS début juin pour un stage de 6 mois. Elle a accompagné les actions de la Fédération européenne des Conservatoires de l'abeille noire (FEDCAN), en contribuant notamment à l'organisation de la Fête de l'abeille noire.
- Également étudiant en deuxième année à AgroParisTech, **Thomas BÉZIAT** a rejoint le pôle Agriculture durable de POLLINIS pour un stage de deux mois, participant à l'élaboration d'un plaidoyer positif sur les alternatives agricoles respectueuses des pollinisateurs.



Benedicte REITZEL-NIELSEN, nouvelle coordinatrice de l'association.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux termes de l'article 9 de nos statuts, le conseil d'administration «*est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision engageant l'association et autoriser tous les actes nécessaires à son fonctionnement. Il arrête le budget et les comptes annuels de l'association. Il contrôle la gestion des membres du bureau qui lui rendent compte de leurs actes.*»

AU 31 DÉCEMBRE 2017, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE :

Clément REMY, président ; Aurélia AINSCOUGH, secrétaire ; Jean-François SAADA, trésorier ; Charles VALADE ; Maria CASANOVAS-LEAL ; William CHIFLET.

Consulter nos statuts sur www.pollinis.org > **Qui sommes-nous** > **Rapports & documents.**



3. CE QUE NOUS FAISONS

LUTTER CONTRE LES PESTICIDES TUEURS D'ABEILLES

SE BATTRE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ABELLE NOIRE ET POUR UNE APICULTURE DURABLE

P.23

AGIR POUR ENRAYER LE DÉCLIN DES ABEILLES SAUVAGES

P.26

NOS ACTIONS

Mars 2017

POLLINIS demande aux candidats aux élections présidentielles de s'engager pour la protection des abeilles et le passage à une agriculture propre et pérenne.

Les élections présidentielles permettent de rappeler aux candidats à quelles conditions les citoyens sont prêts à leur confier leurs voix. Fin 2016, POLLINIS a donc demandé aux candidats de signer la «Charte 2017 pour la protection des pollinisateurs», un document validé par plus de 200 000 signatures auprès de nos sympathisants. Cette Charte repose sur quatre engagements essentiels pour un **coup d'arrêt d'urgence au déclin dramatique des pollinisateurs** :

- 1. L'interdiction immédiate des pesticides néonicotinoïdes ancienne et nouvelle générations**, responsables de la mort de millions d'abeilles en France et dans le monde.
- 2. La garantie que de nouvelles substances toxiques pour les abeilles et les pollinisateurs sauvages ne seront plus mises sur le marché**, en exigeant notamment des autorités sanitaires une contre-expertise systématique aux études remises par les entreprises agrochimiques pour l'homologation de leurs produits.

3. La protection des droits des citoyens contre les abus de l'industrie agrochimique, notamment en ne transposant pas en droit français la directive «Secrets des affaires» promulguée par l'Union européenne, qui exonère les multinationales de l'obligation de rendre des comptes sur les substances utilisées dans les champs ou les médicaments.

4. L'accélération de la transition vers une agriculture respectueuse des pollinisateurs, en réaffectant les fonds dédiés actuellement à l'agriculture conventionnelle au financement des agriculteurs qui souhaitent évoluer vers une agriculture alternative, propre et pérenne.

Afin de montrer aux candidats la détermination des citoyens sur cette question, POLLINIS a mis en place un système permettant d'envoyer directement un mail aux candidats afin de les inviter à signer la Charte 2017. Résultat : 80 000 mails ont ainsi été envoyés aux 11 candidats et plus de 5 000 tweets leur ont été adressés par nos sympathisants.

Le 23 février, POLLINIS était à la conférence «L'agriculture dans la campagne présidentielle de 2017», organisée par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) à Paris. L'équipe y a interpellé les représentants des candidats pour qu'ils s'engagent à signer notre Charte 2017 pour les pollinisa-

3. CE QUE NOUS FAISONS (SUITE)

teurs. Fin mars, Eric ANDRIEU, responsable agriculture de Benoît HAMON et Nicolas THIERRY, responsable de son pôle biodiversité, ont signé la Charte au nom de leur candidat, tout comme l'équipe de Jean-Luc MÉLENCHON.

Mai 2017

POLLINIS obtient des garanties pour le maintien de l'interdiction des néonicotinoïdes votée en 2016.

On le sait : le diable est souvent dans les détails et, en matière de lois, le détail s'appelle souvent « décret d'application ». En 2016, la mobilisation des citoyens avait permis de faire inscrire dans la loi Biodiversité l'interdiction des néonicotinoïdes à partir de septembre 2018, avec la possibilité d'accorder des exemptions jusqu'en juillet 2020.

Mais conformément à la procédure de « notification » européenne, une nouvelle version du décret d'application de la loi française devait être envoyée pour examen à la Commission européenne avant le 3 août 2017 et POLLINIS, après consultation d'experts juridiques, craignait que cette nouvelle version ne conduise à des concessions importantes visant à assouplir la loi actuelle.

Pour exprimer la vigilance des citoyens, l'association a lancé la pétition **#StopNéonics**, qui a enregistré près de 200 000 signatures en quelques semaines et a été partagée par plus de 30 000 personnes sur Facebook. Grâce à cette mobilisation des citoyens, l'équipe de POLLINIS a pu rencontrer le jeudi 6 juillet 2017 à Bruxelles Gaël CABASSUT, la déléguée adjointe aux Affaires agricoles de la Représentation permanente française à Bruxelles, en charge des négociations entre la France et l'Europe. Réitérée à cette occasion, la promesse du maintien de la position française sur l'interdiction totale des néonicotinoïdes ne demande qu'à être suivie d'effets. L'association continuera à devancer les chausse-trappes qui ne manqueront pas d'enrayer la procédure à chaque étape.

Automne 2017

POLLINIS fait déposer plusieurs amendements pour une interdiction totale des néonicotinoïdes en Europe.

Les eurodéputés de la Commission Agriculture et développement rural (COM AGRI) du Parlement

européen ont voté le projet de rapport « *Perspectives et défis pour le secteur apicole de l'Union européenne* », dans lequel POLLINIS est parvenue à faire introduire plusieurs amendements pour une interdiction totale des néonicotinoïdes en Europe grâce, notamment, au relais de l'eurodéputée espagnole María Lidia SENRA RODRÍGUEZ.

Ce rapport sur l'apiculture devra ensuite être soumis au vote de l'ensemble des députés, vraisemblablement au mois de mars 2018 (le vote était initialement prévu le 22 novembre 2017 mais il a été reporté au dernier moment). Cette procédure sinueuse constitue donc une opportunité unique d'obliger la Commission à se saisir du dossier des néonicotinoïdes et à prendre en compte le déclin dramatique des populations d'abeilles, qui meurent par centaines de millions chaque année en Europe, mettant en péril l'apiculture et menaçant la production alimentaire mondiale.

Parallèlement à son action sur le rapport de la commission AGRI, POLLINIS a lancé une campagne permettant aux citoyens de faire directement pression sur leurs eurodéputés : mi-novembre, ces derniers avaient déjà reçu 255 000 messages et des milliers de tweets leur demandant de voter en faveur de nos amendements.

La pétition #StopNéonics a enregistré près de 300 000 signatures.

LUTTER CONTRE LES
PESTICIDES TUEURS
D'ABEILLES

P.21

SE BATTRE POUR LA
SAUVEGARDE DE
L'ABEILLE NOIRE ET
POUR UNE
APICULTURE
DURABLE

AGIR POUR ENRAYER
LE DÉCLIN DES
ABEILLES SAUVAGES

P.26

NOS ACTIONS

Printemps 2017

POLLINIS demande la protection juridique des conservatoires de l'abeille noire.

En prévision de son action pour les abeilles locales aux niveaux national et européen, POLLINIS lance une pétition pour la protection juridique des conservatoires de l'abeille noire. Cette pétition appelle notamment les autorités nationales et européennes à «mettre en place d'urgence une protection juridique des conservatoires d'abeilles noires, pour permettre la conservation et la transmission de leur patrimoine génétique unique, et assurer sur le long terme la survie de ces abeilles, naturellement adaptées à nos territoires et leurs différents climats, sur tout notre continent.» A ce jour, cette pétition a déjà recueilli plus de **84 000 signatures**.

Automne 2017

POLLINIS fait déposer des amendements pour la protection des races d'abeilles locales en Europe.

Comme pour l'interdiction des néonicotinoïdes, POLLINIS a profité de l'examen du projet de rapport «Perspectives et défis pour le secteur apicole

de l'Union européenne» pour solliciter les eurodéputés de la Commission Agriculture et développement rural (COM AGRI) du Parlement européen. Grâce au soutien de l'eurodéputée espagnole **María Lidia SENRA RODRÍGUEZ** et d'autres, l'association a pu faire introduire plusieurs amendements visant à assurer la protection des races d'abeilles locales d'Europe. Comme expliqué plus haut, ce rapport sur l'apiculture devrait être soumis au vote de l'ensemble des députés au printemps 2018. Cette procédure complexe constitue une opportunité historique d'obliger la Commission à se saisir de la question jamais évoquée des abeilles endémiques.

La FEdCAN : organiser et développer un front uni pour sauver l'abeille noire.

Membre fondateur, en 2015, de la Fédération européenne des Conservatoires de l'abeille noire (FEdCAN) aux côtés d'une dizaine de conservatoires à travers le territoire, POLLINIS joue un rôle moteur dans l'organisation de cette fédération dont les objectifs sont de :

- **promouvoir et préserver l'abeille noire endémique de l'Europe de l'Ouest,**
- **faciliter l'échange d'informations entre les différents conservatoires,**



L'abeille noire, présente depuis plus d'un million d'années sur tout le nord-ouest du continent européen.

3. CE QUE NOUS FAISONS (SUITE)

- **peser dans le débat public et exiger une protection juridique pour l'abeille noire et/ou les conservatoires qui en ont la charge.**

Pour cela, POLLINIS a mis en place des outils de communication (identité visuelle, site internet, comptes Facebook et Twitter), orchestré la rédaction d'un cahier des charges et nourri la réflexion sur la protection juridique d'*Apis mellifera mellifera*. La fédération repose désormais sur des bases solides. Le comité chargé de piloter le volet scientifique de la charte de la fédération a été constitué avec, à sa tête, le spécialiste de l'abeille noire Lionel GARNERY, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Gif-sur-Yvette.

La Vallée de l'abeille noire : créer le pays où les abeilles ne meurent pas.

Cette année encore, POLLINIS reste pleinement engagée dans le projet de La Vallée de l'abeille noire, lancé en 2012 en collaboration avec l'association cévenole L'Arbre aux abeilles. Ce projet vise à créer un véritable sanctuaire de l'abeille locale au sein d'un paysage agricole mellifère restauré avec, à la clef, un véritable développement économique et culturel. Cet ambitieux projet fédère de nombreux acteurs : bénévoles, élus et collectivités locales, citoyens, apiculteurs, ingénieurs, propriétaires fonciers, agriculteurs...

POLLINIS accompagne ce projet en mettant à son service l'énergie et les compétences de son équipe pour le montage et la coordination. Grâce au soutien des donateurs de POLLINIS en 2016, La Val-

lée de l'abeille noire a connu de belles avancées et de nombreuses réalisations ont vu le jour :

- des champs de sarrasin – dont le nectar possède une importante qualité nutritionnelle pour les pollinisateurs – ont été replantés devant les ruches du Conservatoire ;
- une première récolte de sarrasin a pu être moulue en farine ;
- la réouverture des zones forestières se poursuit et l'emplacement du futur rucher-tronc est prêt ;
- des arbres fruitiers anciens de Lozère ont été plantés à l'automne à côté des champs de sarrasin. Résistants aux maladies, ils se passent de pesticides et viendront à l'avenir améliorer encore le régime alimentaire des pollinisateurs.

Une responsable de projet employée par POLLINIS suit, étudie et modélise les différentes étapes du projet.

Mais La Vallée de l'abeille noire, c'est aussi de l'action sociale et culturelle : des journées-ateliers seront bientôt organisées au verger, pour partager les savoir-faire liés à la taille ou la greffe des fruitiers. Un nouveau rucher-tronc sera également mis en place en 2018 grâce à l'organisation de plusieurs chantiers collectifs.

Projet anti-frelon asiatique : POLLINIS développe un nouveau prototype.

Depuis 2013, POLLINIS travaille sur la mise au point d'un appareil offrant une alternative propre et efficace aux insecticides utilisés pour lutter contre les frelons asiatiques, espèce invasive apparue en

ÉVÈNEMENTS ET RENCONTRES CITOYENNES > 16-17 septembre 2017

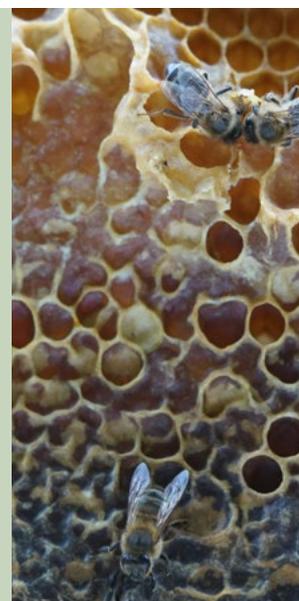
POLLINIS à la quatrième édition de la Fête de l'abeille noire, en Savoie.

POLLINIS a participé à la quatrième édition de la Fête de l'abeille noire, qui s'est tenue au cœur du Conservatoire de l'abeille noire de Savoie, situé sur la commune Les Belleville. Cet événement annuel a pour objectifs de faire connaître notre abeille endémique d'Europe de l'Ouest et d'alerter le public sur le risque de disparition qui la menace. Les visiteurs ont pu profiter de plusieurs expositions sur les pollinisateurs et de visites guidées du parc naturel de la Vanoise.

Au programme de cette édition : des conférences sur les spécificités de ce pollinisateur et sur les pistes juridiques qui permettraient de le protéger.

On retiendra notamment le retour d'expérience du **Dr. Gabriele SOLAND** (chef de élevage) et du **Dr. Padruot FRIED**, de l'association suisse MELLIFERA.

Cette association maintient quatre conservatoires d'abeilles noires en Suisse, qui ont pour objectif de sauver les restes du réservoir génétique de l'abeille indigène. Le récit des succès, mais aussi des échecs, de ce projet débuté en 2004 et financé par le ministère de l'Agriculture suisse constituait un témoignage précieux, très utile pour inspirer les conservatoires qui se montent ailleurs, et notamment en France.



2004 sur notre territoire et qui continue sa progression, contribuant au déclin dramatique des colonies d'abeilles. L'objectif de ces travaux, initiés par trois jeunes polytechniciens et financés par POLLINIS, est de limiter la pression que les nids de frelons font peser sur les colonies d'abeilles. Cette invention propre, pratique et peu coûteuse à l'usage pourrait permettre à des milliers d'apiculteurs de protéger enfin leurs abeilles contre ces attaques mortelles.

Après des tests conduits sur de vrais nids avec le prototype n°2, entièrement financé par ses sympathisants, l'association a construit un prototype n°3, plus petit, plus léger et moins coûteux. Dès le printemps 2018, avec la reformation des nids, de nouveaux tests seront effectués, sous le contrôle de deux pompiers bêta-testeurs chargés de vérifier que la montée en température du dispositif, nécessaire pour intervenir contre le nid de frelons, n'engendre pas de risque d'incendie. Le Muséum national d'histoire naturelle est également engagé dans le projet, avec pour mission la réalisation du cahier des charges de l'application mobile qui doit assurer la transmission automatique des informations sur les nids détruits.

Le 26 avril 2017, POLLINIS a été reçue par les res-

pensables des espaces verts de la Mairie de Paris, pour un point général autour des différentes thématiques liées au frelon asiatique. Les personnes présentes se sont montrées très intéressées par la présentation du projet de dispositif jugé propre et sans danger. Elles attendent un retour des essais *in situ* lors d'une prochaine rencontre.



Le prototype développé par POLLINIS vise à lutter contre le frelon asiatique en évitant l'utilisation d'insecticides toxiques pour l'environnement.



ÉVÈNEMENTS ET RENCONTRES CITOYENNES > 12 octobre 2017

POLLINIS au cinéma Saint-André-des-Arts.

POLLINIS a présenté au cinéma Saint-André-des-Arts à Paris le fameux documentaire de Markus IMHOOF *Des abeilles et des hommes*, consacré à la disparition des abeilles. Il y était question d'apiculture, des effets des pesticides mais aussi d'abeille noire. À l'issue de la projection, Hacène HEBBAR, directeur des projets au sein de POLLINIS, a répondu aux questions et évoqué le rôle central que doivent jouer les citoyens dans les débats autour de l'apiculture et de l'agriculture.

Des abeilles et des hommes : un film essentiel pour comprendre les menaces qui pèsent sur les abeilles et alerter sur leur disparition.

3. CE QUE NOUS FAISONS (SUITE)

LUTTER CONTRE LES
PESTICIDES TUEURS
D'ABEILLES

P.21

SE BATTRE POUR LA
SAUVEGARDE DE
L'ABEILLE NOIRE ET
POUR UNE
APICULTURE
DURABLE

P.23

AGIR POUR ENRAYER
LE DÉCLIN DES
ABEILLES SAUVAGES

NOS ACTIONS

Décembre 2017

POLLINIS prend position dans l'initiative européenne sur les pollinisateurs.

Dans le cadre de l'initiative citoyenne européenne baptisée EU Pollinators – un instrument de démocratie participative qui permet aux citoyens de proposer des changements juridiques –, la Commission européenne a publié un questionnaire préparatoire auquel POLLINIS a répondu pour faire publier son point de vue sur le site de la Commission. Si l'association se félicite du lancement d'une initiative citoyenne sur ce thème, elle réaffirme que la réussite d'une telle action doit nécessairement reposer sur quelques préalables: interdiction sur tout le territoire européen des pesticides tueurs d'abeilles, mise à jour – sur une base plus scientifique – des méthodes d'estimation du risque en matière de pesticides, intégration de la question des pollinisateurs dans la réforme du système de subventions de la PAC...

La contribution de POLLINIS peut être lue sur le site de la Commission: https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2017-5895634_en.

Réseau Apiformes : POLLINIS poursuit le financement du programme scientifique et éducatif.

Cette année encore, POLLINIS a soutenu le réseau Apiformes et a poursuivi, en 2017, ses campagnes de collecte pour le

financement de cette initiative scientifique fondamentale. Les dons des sympathisants de POLLINIS constituent désormais l'unique source de financement d'un projet pourtant essentiel pour la connaissance des abeilles sauvages de France, dont l'immense majorité des effectifs reste encore ignorée.

Sous la direction de Bernard VAISSIÈRE (laboratoire Pollinisation et écologie des abeilles de l'INRA), Apiformes a pour mission de recenser et classer ces abeilles sauvages, préciser les causes de leur disparition rapide et guider les mesures permettant d'assurer leur préservation. Apiformes a une autre vertu: sensibiliser les agriculteurs de demain au rôle primordial des abeilles sauvages, puisque la collecte des hyménoptères sauvages a été confiée à des centaines de lycéens agricoles sur tout le territoire, sous la direction d'enseignants formés dans le cadre du réseau. Mené en partenariat avec une vingtaine de lycées agricoles mais aussi avec la Bergerie nationale, le projet Apiformes a obtenu des résultats spectaculaires depuis son lancement: pas moins de 4 574 spécimens appartenant à 195 espèces différentes ont été recensés (collecte d'individus et identification). Fort de ce succès, le projet Apiformes a abouti à une publication scientifique en octobre 2016, accessible gratuitement sur internet, à la demande de POLLINIS.

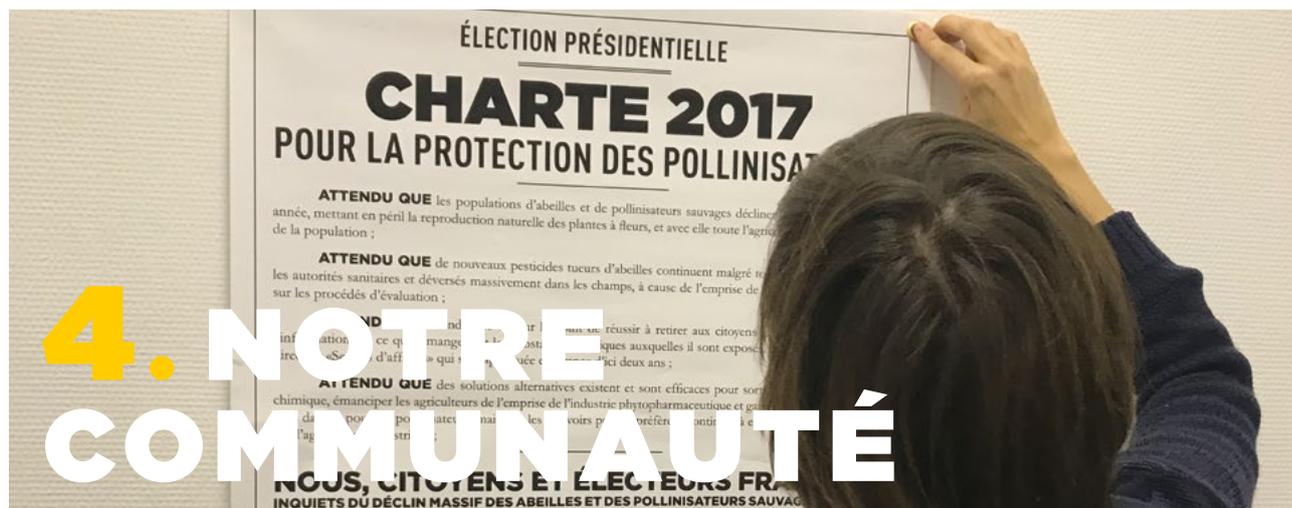
L'association a également réalisé et mis en ligne une vidéo dans laquelle est expliqué le travail du réseau Apiformes.

ÉVÈNEMENTS ET RENCONTRES CITOYENNES

> 8 avril 2017

POLLINIS participe au Chant des colibris.

Mieux informer le public sur la disparition des pollinisateurs sauvages: c'était l'objectif de la présence de POLLINIS à l'événement du Chant des colibris organisé à la Grande Halle de La Villette à Paris le 8 avril 2017. L'association animait un stand consacré à la sauvegarde des pollinisateurs sauvages – bombyles, mégachiles, xylocopes, et autres syrphes – véritables champions de la pollinisation.



LES RÉSEAUX SOCIAUX : DES OUTILS MILITANTS

Le lancement, fin mars et jusqu'à fin avril, de la campagne sur la Charte 2017 pour la protection des pollinisateurs a été accompagné d'une proposition d'interpellation des présidentiables bien relayée sur Twitter (2 000 participants, 5 000 tweets partagés) et d'une pétition largement partagée (plus de 9 000 fois) sur Facebook.

RÉSEAUX SOCIAUX

► Pour informer ses sympathisants et relayer leurs demandes auprès des journalistes et des représentants politiques, POLLINIS déploie ses combats sur les réseaux sociaux.

- Sur Twitter, le millier d'abonnés a été atteint **au mois d'avril**.
- Au 31 décembre 2017, le compte Facebook de POLLINIS comptait **13 649 fans**.

BULLETINS DE LIAISON

► Pour rendre compte auprès de ses sympathisants de ses actions, projets et campagnes de mobilisation, POLLINIS a publié cette année quatre bulletins de liaison. Ils sont consultables sur le site internet de l'association.

- Bulletin de liaison #7 Automne 2017 : <https://info.pollinis.org/bulletin-automne-2017/>
- Bulletin de liaison #6 Été 2017 : <https://info.pollinis.org/bulletin-ete-2017/>
- Bulletin de liaison #5 Printemps 2017 : <https://info.pollinis.org/bulletin-printemps-2017/>
- Bulletin de liaison #4 Hiver 2016-2017 : <http://info.pollinis.org/bulletin-hiver-2016-2017/>



2X
PLUS DE FOLLOWERS QU'EN 2016
ET 2 600 CYBERSYPATHISANTS
 qui soutiennent et relaient nos actions sur Twitter.



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Détaille l'utilisation des fonds collectés

RESSOURCES

Dons privés	901 312 €
Subventions publiques	0 €
Contributions d'entreprises	0 €
Contrats aidés	21 637 €
TOTAL	922 949 €

EMPLOI

Études, recherche, projets	322 534 €
Campagnes et contre-lobbying	276 067 €
Frais de structure et administration	191 137 €
Frais de collecte de fonds	117 580 €
Résultat (report à nouveau)	15 632 €
TOTAL	922 949 €

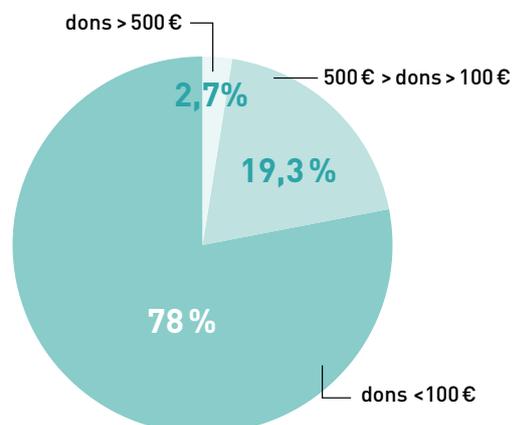
► NOS RESSOURCES : UNIQUEMENT LES DONS DES PARTICULIERS

En 2017, après cinq ans d'existence, **plus de 18 000 donateurs nous ont accordé leur confiance**, ce qui témoigne de la pertinence de notre combat, avec une participation moyenne autour de 25,57 € (sur 35 248 dons, certains donateurs donnant plusieurs fois dans l'année). Nos campagnes d'alerte et de mobilisation ont permis en 2017 de récolter **901 313 €** de dons.

« CHAQUE CONTRIBUTION, MÊME LA PLUS PETITE, A UN IMPACT IMPORTANT SUR NOTRE CAPACITÉ D'ACTION. »

REPARTITION DES DONS SELON LES MONTANTS :

Les dons de moins de 100 € représentent **78 %** de nos ressources.



5. BILAN FINANCIER (SUITE)

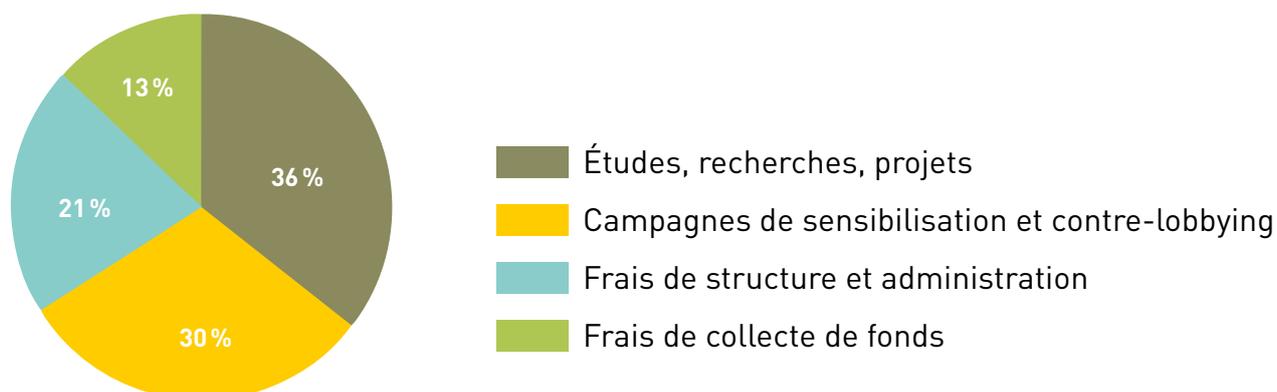
► LA BONNE UTILISATION DES DONS

Plus de 66 % des dons faits à POLLINIS sont affectés directement à nos campagnes de sensibilisation auprès des citoyens, au contre-lobbying citoyen, c'est-à-dire aux campagnes de pression sur les hommes politiques et les institutions que nous menons en France et à Bruxelles, et aux indispensables études et recherches scientifiques indépendantes que nous commandons.

21% des dons sont affectés à nos principaux postes de dépenses organisationnelles : le conseil juridique, la comptabilité, les équipements, les fournitures. Tous ces postes sont primordiaux pour pouvoir mener nos actions.

Les 13 % restants sont donc dédiés à la collecte de fonds car notre financement dépend intégralement de nos donateurs et donc à notre capacité à lever des fonds.

AFFECTATION DES DONS :



COMPTE DE RÉSULTATS

Présente l'ensemble des charges supportées par POLLINIS et des produits dont nous disposons, c'est-à-dire les dons privés.

Dons privés au 31/12/2017	901 312 €
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	922 949 €
Charges d'exploitation	907 288 €
RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT	15 632 €
Produits financiers	-
Charges financières	-
Produits et charges exceptionnels	-
RÉSULTAT COURANT	15 632 €
EXCÉDENT	15 632 €

Grâce à une gestion rigoureuse des dons, 15 632 euros ont pu être affectés aux actions de l'année 2018.

► LES DONS DES PARTICULIERS : LA GARANTIE DE NOTRE INDÉPENDANCE ABSOLUE

Pas de subvention publique, pas d'activité commerciale, pas de contribution d'entreprises : en choisissant de dépendre uniquement des dons des citoyens, POLLINIS jouit d'une indépendance totale et d'une rare liberté d'action et de parole vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.

DES COMPTES CERTIFIÉS

Depuis deux ans, le cabinet d'experts comptables Ecaud Conseil établit et atteste les bilans de POLLINIS. Tous les comptes de l'association depuis sa création en 2012 – notamment ceux de l'exercice 2017 – ont été certifiés sans réserve par le cabinet de commissaires aux comptes SOFIDEEC, reconnu pour son expertise du monde associatif.

BILAN SIMPLIFIÉ

Photographie de notre situation au 31 décembre 2017.

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles	38 478 €
Immobilisations financières	5 100 €
ACTIF IMMOBILISÉ	43 578 €
Créances	-
Trésorerie	338 151 €
ACTIF CIRCULANT	338 151 €
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	381 729 €

Report à nouveau	286 410 €
Résultat de l'exercice	15 632 €
FONDS ASSOCIATION	302 042 €
Dettes fournisseurs	35 308 €
Dettes autres	44 379 €
DETTES	79 687 €
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	381 729 €

► CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ : SOUTENIR POLLINIS EN TOUTE CONFIANCE

 POLLINIS n'est engagée dans aucune activité commerciale : nos comptes attestent que notre unique source de revenus sont les dons et que l'association ne revend ni ne transmet jamais ses fichiers. Pour gérer l'envoi massif de pétitions et organiser des collectes sécurisées, nous faisons appel à des prestataires dont c'est le cœur de métier, comme toutes les associations qui dépendent

exclusivement des dons. Ces prestataires ne sont pas propriétaires de nos fichiers et n'ont en aucun cas le droit de les utiliser ou de les revendre. Ils permettent en revanche à POLLINIS de garantir à nos sympathisants un hébergement sécurisé de nos fichiers, qui sont automatiquement cryptés et régulièrement sauvegardés, en conformité avec la réglementation de la CNIL.

Retrouvez l'intégralité de notre bilan sur : www.pollinis.org



—
PAYS DES ALPES MARITIMES
> **LE 15 NOVEMBRE 2017**
[Néonicotinoïdes – Deux nouveaux pesticides autorisés](#)

—
BREIZH INFO
> **LE 8 NOVEMBRE 2017**
[Insectes : des scientifiques appellent l'Union européenne à interdire les néonicotinoïdes](#)

—
EURACTIV
> **LE 7 NOVEMBRE 2017**
[Scientists urge action against insect decline](#)

—
FRANCE INTER
> **LE 4 NOVEMBRE 2017**
CO₂ mon amour - [Le génie des abeilles](#)

—
LA FRANCE AGRICOLE AUJOURD'HUI NEWSLETTER
> **LE 23 OCTOBRE 2017**
[Le destin du sulfoxaflor connu d'ici à trois mois](#)

—
ENVIRONNEMENT MAGAZINE
> **LE 23 OCTOBRE 2017**
[Abeilles : controverse autour de l'autorisation de produits contenant du sulfoxaflor](#)

—
BIO À LA UNE
> **LE 23 OCTOBRE 2017**
[Deux nouveaux pesticides "tueurs d'abeilles" arrivent dans nos champs](#)

—
L'AVENIR.NET
> **LE 2 OCTOBRE 2017**
[L'Europe va décider de l'avenir des néonics](#)

—
JOURN'EAU
> **LE 3 JUILLET 2017**
[Néonicotinoïdes](#)

—
PAYSAGE ACTUALITÉS
> **JUILLET 2017**
[Pesticides](#)

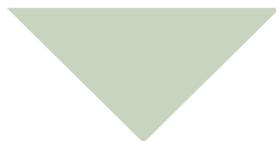
—
LE JOURNAL DE L'ENVIRONNEMENT
> **LE 26 JUIN 2017**
[Néonicotinoïdes, un petit essai et puis s'en va](#)

—
ACTU ENVIRONNEMENT
> **LE 31 MAI 2017**
[Une proposition de résolution du Sénat pour généraliser le zéro-phyto dans l'Union européenne](#)

—
ACTU ENVIRONNEMENT
> **LE 29 MAI 2017**
[Bruxelles menacerait l'interdiction française des néonicotinoïdes, selon Pollinis](#)

—
OUEST-FRANCE
> **LE 30 MARS 2017**
[La commune de Torcé aide à la sauvegarde des abeilles](#)

BON DE SOUTIEN



À RENVOYER À: POLLINIS, 10 RUE SAINT MARC, 75002 PARIS

OUI JE SOUTIENS POLLINIS

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

JE FAIS UN DON DE :

15 € 20 € 30 € 60 € 100 € €

CHÈQUE À L'ORDRE DE POLLINIS

OUI JE SOUHAITE ÊTRE TENU(E) INFORMÉ(E) DES ACTIONS DE POLLINIS

E-MAIL :

VOS DONNÉES SONT DESTINÉES À SOUTENIR L'ENSEMBLE DE NOS ACTIONS POUR SAUVER LES ABEILLES DOMESTIQUES ET SAUVAGES, ET L'ENSEMBLE DES POLLINISATEURS.

Les données enregistrées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'association POLLINIS, dans le respect du Règlement général (UE) 2016/679 sur la Protection des données.

POLLINIS a pour éthique de ne pas échanger ou commercialiser les coordonnées de ses membres. vos coordonnées ne seront donc utilisées que dans le but d'enregistrer votre don, vous envoyer votre attestation, et vous tenir informé des actions réalisées par POLLINIS grâce à votre soutien.

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre liste de diffusion, il vous suffira d'envoyer un e-mail à contact@pollinis.org en mentionnant «Désinscription» comme objet de votre message.

Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de limitation ou d'effacement sur simple demande à l'adresse contact@pollinis.org.

Les données vous concernant seront automatiquement effacées de nos serveurs à votre demande, ou en cas d'inactivité de votre part pendant plus de 48 mois. Si vous estimez que POLLINIS n'a pas correctement protégé vos données, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

UNE QUESTION ? BESOIN D'UNE INFORMATION ?

01 40 26 40 34 - CONTACT@POLLINIS.ORG

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

- **Pilotage:** Julie Pêcheur
- **Auteurs:** Cécile Parenteau, Julien Hirsinger
- **Travail graphique :** Laurence Parlouer
- **Crédits photos :** ©POLLINIS et DR ; p.1 ©L. Guilbaud/INRA (*Halictus sp.* sur *Eupatorium cannabinum*) ; p. 7 ©Z. Cebeci ; pp. 18 et 19 ©Conservatoire de l'abeille noire d'Île-de-France (CANIF) ; p23 ©L. Guilbaud/INRA (*Colletes hederæ F* sur *Hedera helix*).

POUR EN SAVOIR PLUS

www.pollinis.org 

POUR NOUS SUIVRE



CONTACT

Ngo SRUN

nsrun@pollinis.org

01 40 26 40 34

10 rue Saint Marc 75002 Paris

FRANCE